L'Évaluation provinciale en lecture et en mathématiques Questions et réponses pour les parents et le personnel professionnel et paraprofessionnel de l'enseignement

1. Qu'est-ce que l'Évaluation provinciale en lecture et en mathématiques ?

- L'Évaluation provinciale en lecture et en mathématiques est une évaluation des résultats des programmes pour les élèves de 3e, 6e et 9e années qui alterne chaque année la lecture et les mathématiques.
- Cette évaluation permet d'éclairer l'élaboration des politiques et d'aider le personnel professionnel et paraprofessionnel de l'enseignement à reconnaître les points forts et les obstacles qui peuvent empêcher les élèves d'atteindre leur plein potentiel.

2. Pourquoi a-t-on besoin d'une nouvelle évaluation ?

- Le rapport du Groupe de travail du premier ministre sur l'amélioration du rendement scolaire, « Now is the Time », a mis en évidence le besoin d'une nouvelle évaluation provinciale en lecture et en mathématiques afin qu'elle corresponde mieux aux évaluations nationales et internationales.
- Conformément aux recommandations du rapport, un consultant a été embauché à plein temps pour diriger la stratégie d'utilisation des renseignements découlant de l'évaluation afin de s'assurer que le personnel professionnel et paraprofessionnel de l'enseignement est équipé pour travailler avec toutes les données et peut déterminer les mesures à prendre pour améliorer l'apprentissage des élèves.

3. Comment cette évaluation se déroulera-t-elle et combien de temps les élèves auront-ils pour s'y préparer ?

- L'évaluation provinciale en lecture et en mathématiques sera présentée comme une activité de classe. La durée totale de l'évaluation est d'une heure et du temps supplémentaire peut être accordé, au besoin.
- Aucune préparation n'est requise de la part des élèves. Il s'agit d'une évaluation qui mesure les connaissances des élèves en mathématiques ou en lecture à un moment précis.
- On ne recueillera pas les résultats des élèves et des écoles afin de garder leur anonymat.

4. Est-il obligatoire de participer à l'évaluation ?

- Tous les élèves de 3e, 6e et 9e années qui suivent le programme d'études prescrit doivent passer l'évaluation.

5. **Les élèves peuvent-ils choisir de ne pas participer ?**
   - Il n'existe pas de procédure de non-participation. Toutefois, il existe des dispenses pour les élèves admissibles en fonction de leur programme scolaire. Tous les autres élèves devront participer à l'évaluation.

6. **Les parents et les tuteurs pourront-ils voir les résultats de leur enfant ?**
   - Non. Chaque élève ne remplit qu'une partie de l'évaluation. Cette méthode d'échantillonnage permet d'évaluer un plus grand nombre de résultats avec moins de temps de test par élève, ce qui donne une image globale à l'échelle provinciale.

7. **Les écoles obtiendront-elles leurs résultats ?**
   - Non. Les écoles recevront un rapport détaillé sur les résultats provinciaux de l'évaluation qui peut être utilisé conjointement avec leurs nombreuses sources de données internes.

8. **Les résultats seront-ils rendus publics ?**
   - Oui, les résultats provinciaux seront publiés par le ministère de l'Éducation et affichés en ligne.

9. **Pourquoi le gouvernement ne fournit-il que des résultats provinciaux ?**
   - L'objectif de l'Évaluation provinciale en lecture et en mathématiques est de recueillir des données au niveau du système pour mesurer le progrès de notre province dans son ensemble.

10. **Actuellement, quelles autres évaluations sont en place ?**
    - À Terre-Neuve-et-Labrador, la réussite des élèves est évaluée à de nombreux niveaux : individu, classe, école, conseil scolaire, province, pays et monde.
      - ► L'évaluation nationale
        - ○ Le Programme pancanadien d'évaluation pour les élèves de 8e année a lieu tous les trois ans et évalue en alternance les mathématiques, la lecture et les sciences. Au cours d'un cycle, un seul de ces domaines constitue le domaine principal, et les deux autres sont les domaines secondaires.
      - ► Les évaluations internationales :
        - ○ Le Programme international de recherche en lecture scolaire a lieu tous les cinq ans pour les élèves de 4e année.
        - ○ L'étude Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les

sciences a lieu tous les quatre ans pour les élèves de 4e année.

- Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves est une évaluation pour les élèves de 15 ans qui a lieu tous les trois ans et qui évalue en alternance les mathématiques, la lecture et les sciences. Au cours d'un cycle, un seul de ces domaines constitue le domaine principal, et les deux autres sont les domaines secondaires.

11. Dans quelles langues l'évaluation provinciale en lecture et en mathématiques sera-t-elle administrée ?

- L'évaluation est administrée aux élèves du programme anglophone en anglais. Elle est administrée aux élèves du programme de français langue première en français. Les élèves du programme d'immersion française de 3e et de 6e années participent l'évaluation en mathématiques en français. Les élèves du programme d'immersion française de 9e année participent l'évaluation en mathématiques en anglais. Les élèves du programme d'immersion française de 6e et de 9e années participent l'évaluation en lecture en anglais. Les élèves du programme d'immersion française de 3e année ne participent pas l'évaluation en lecture en anglais.